

CONSEIL MUNICIPAL

du 19 février 2015.

PROCES VERBAL

L'an deux mil quinze le dix-neuf du mois de Février à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal convoqué le douze Février deux mil quinze par Monsieur le Maire en session ordinaire, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Dominique CLAVERIE, Maire.

Etaient présents : Dominique CLAVERIE, Monique POLSTER, Jean Pierre GAILLAUD, Cécile MALLET, Alain SIDAOU, Nadine JOLIVET, Katell TOUBOULIC CHAPOULIE, Daniel CARON, Cécile BART, Richard JAZE, Laurent HALIN, Françoise LEVADOU, Jean Marie BROSSIER, Micheline ROUZIER TOUSSAIN, Danielle BERRUYER, Elodie POUVREAU, Philippe LACOSTE, Sylvie WENDLING.

Absents excusés : Jean Paul MERCADIE (pouvoir à JM.BROSSIER), Gregory HOLTON (pouvoir à JP GAILLAUD), Bénédicte DELAVAUD (pouvoir à D.CARON), Matthieu BLONDLOT (pouvoir à D.CLAVERIE), Christine BUORO (pouvoir à MF LEVADOU).

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice qui sont au nombre de 23, il a été conformément à l'article L 2121.5 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la séance à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Madame Cécile MALLET ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Préalablement à l'adoption du compte-rendu de la réunion précédente, des précisions sont apportées sur les points suivants :

2/ Mise en vente de terrains

Le groupe d'Opposition a voté ABSTENTION au motif que le dossier avait été traité trop rapidement, et n'avait d'information préalable. M. le Maire précise que ce dossier hérité de la précédente municipalité en était resté avec une offre de seulement 550 000 € pour la totalité du terrain, contre 1 000 000 € aujourd'hui sur une surface plus réduite.

4/ Révision du taux de la taxe d'aménagement.

Les élus qui ont voté CONTRE estiment qu'il n'est pas nécessaire de demander un effort supplémentaire aux nouveaux arrivants.

5/ Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du bourg

Les élus qui ont voté CONTRE regrettent que l'étude déjà réalisée lors du précédent mandat n'ait pas été prise en compte. M. le Maire leur répond qu'en effet le projet précédent a été jugé trop futuriste et irréaliste.

6/ Règlement intérieur du restaurant scolaire

Les élus qui ont voté CONTRE trouvent que ce règlement n'a pas précisé qu'une rencontre avec les familles était prévue avant notification des sanctions. M. le Maire rappelle qu'ils avaient le projet de règlement depuis 1 mois, et regrette que cette remarque n'ait été formulée qu'en séance du Conseil.

7/ Droit d'accueil à l'école

Le groupe d'opposition a voté CONTRE, inquiet sur la qualification des encadrants. M. le Maire rappelle que la collectivité est garante de la qualité et de l'aspect règlementaire de l'accueil.

Ces précisions apportées, le Compte-rendu est accepté à l'unanimité des votants.

COMPTE RENDU

1 - Nomination d'un nouvel Adjoint suite à démission.

A l'occasion de la démission d'un adjoint, le conseil municipal a procédé à son remplacement (scrutin secret à la majorité absolue). L'adjoint désigné occupera le dernier rang dans l'ordre du tableau des adjoints.

Après, Nadine JOLIVET a obtenu 19 voix POUR et 4 bulletins blancs.

Sont également nommées Conseillers délégués :

Madame Sylvie WENDLING (Action solidaire)

Madame Elodie POUVREAU (Finances)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 23.

2 - Nomination des délégations au sein des commissions communales et extra-communales.

Afin de préparer l'action communale, et après avoir nommé un nouvel Adjoint au Maire, il est proposé de mettre en place des Commissions chargées d'élargir le champ de réflexion, permettre l'étude, le suivi des dossiers et des décisions prises en réunions de Conseil municipal.

Chaque commission est présidée de droit par le Maire.

Il est proposé la création des Commissions suivantes :

✧ Finances

Adjoint(e) en charge de la Commission : M. Dominique CLAVERIE

Membres : MM. Alain SIDAOUI, Philippe LACOSTE, Elodie POUVREAU, Jean Paul MERCADIE.

✧ Ressources humaines

Adjoint(e) en charge de la Commission : M. Alain SIDAOUI

Membres : MM. Dominique CLAVERIE, Philippe LACOSTE, Elodie POUVREAU, Jean Paul MERCADIE.

✧ Equipements, Aménagement, Travaux, Services Techniques

Adjoint(e) en charge de la Commission : M. Jean-Pierre GAILLAUD

Membres : MM. Monique POLSTER, Alain SIDAOUI, Katell TOUBOULIC, Jean Marie BROSSIER.

✧ Cadre de vie, Urbanisme, Développement durable, Environnement (autorisations d'urbanisme)

Adjoint(e) en charge de la Commission : Mme Monique POLSTER

Membres : MM. Jean Pierre GAILLAUD, Daniel CARON, Bénédicte DELAUDAUD, Christine BUORO.

✧ Communication, Vie locale

Adjoint(e) en charge de la Commission : M. Alain SIDAOUI

Membres : MM. Elodie POUVREAU, Laurent HALIN, Micheline ROUZIER-TOUSSAIN, Matthieu BLONDLOT, Jean Paul MERCADIE, Richard JAZE.

✧ Education, Jeunesse

Adjoint(e) en charge de la Commission : Mme Cécile MALLET

Membres : MM. Cécile BART, Elodie POUVREAU, Laurent HALIN, Nadine JOLIVET, Micheline ROUZIER-TOUSSAIN, Danielle BERRUYER.

✧ Culture, vie associative,

Adjoint(e) en charge de la Commission : Mme Bénédicte DELAUAUD

Membres : MM. Daniel CARON, Gregory HOLTON, Sylvie WENDLING, Katell TOUBOULIC, Cécile MALLET, Marie Françoise LEVADOU.

✧ Commission d'Appel d'Offres

3 membres titulaires, MM. Nadine JOLIVET, Jean Pierre GAILLAUD, Alain SIDAOU

3 membres suppléants, MM. Monique POLSTER, Daniel CARON, Cécile MALLET.

Afin de participer à l'action extra communale, il est proposé de mettre en place des délégués chargés de représenter le Conseil municipal de Martillac.

Organismes extérieurs	Sont nommés
SDEEG (Syndicat Départemental d'Electricité de la Gironde) (2 délégués)	MM. Alain SIDAOU, Monique POLSTER
Délégué Sécurité Routière (Préfecture)	M. Dominique CLAVERIE.
<u>Communauté de Communes de Montesquieu</u> Commission des Finances Conseil intercommunal Sécurité Prévention Délinquance Commission locale d'évaluation de transferts de charges	Dominique CLAVERIE (titulaire) Dominique CLAVERIE (titulaire) Dominique CLAVERIE (titulaire)

Les autres nominations et compositions de commissions extra communales sont inchangées.

CONTRE : 4 (JM.BROSSIER et pouvoir de JP MERCADIE, MF LEVADOU et pouvoir de C.BUORO)

ABSTENTION : 0

POUR : 19.

3 - Nouvelle répartition des indemnités des élus.

Suite à la nouvelle composition du Conseil Municipal il convient de modifier le tableau des indemnités allouées aux membres de l'assemblée délibérante.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 4 (JM.BROSSIER et pouvoir de JP MERCADIE, MF LEVADOU et pouvoir de C.BUORO)

POUR : 19.

Questions diverses :

✧ Remerciements.

Monsieur le Maire prend la parole et souhaite remercier Thierry TECHOIRES pour tout le travail apporté pour la commune notamment lors des 10 premiers mois qui furent importants pour l'équipe municipale.

✧ Charte des Élus.

Suite à la réunion des élus du 30 janvier, M. le Maire rappelle les devoirs de chacun en ayant validé la Charte des Élus le 19 juin dernier. Il rappelle que les réunions qui sont à huis clos ne permettent pas de tirer des conclusions, que les séances de travail où chacun est libre d'apporter sa réflexion ne doivent pas être portées sur la place publique.

M. BROSSIER juge ce rappel inutile, puisque des informations avaient été divulguées par des élus.

Mme JOLIVET estime inacceptable qu'un tract évoque « l'équipe municipale » et qu'il s'agit d'une interprétation et rappelle qu'aucune décision n'a été prise.

M. LACOSTE regrette que cette information ait été portée sur la place publique avant même que des éventuelles négociations aient été entamées.

Mme TOUBLOULIC rappelle qu'il s'agissait effectivement d'une réunion informelle, sans vote du Conseil Municipal.

M. le Maire juge, qu'en tant qu'élus, les auteurs de ce tract n'ont pas mesuré la portée de leurs actes.

Mme LEVADOU précise que sa position est Contre le principe de vente d'un chemin.

Mme BART regrette que les élus d'opposition soient systématiquement opposés par principe sur les dossiers.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.